

Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Mars 2002

Québec, le 4 mars 2002

Madame Nicole Vigeant
Directrice des études
Cégep de Rimouski
60, rue de L'Évêché ouest
Rimouski (Québec) G5L 4H6

Objet : Suivi au rapport d'évaluation de la composante de formation générale des programmes d'études (Centre matapédien d'études collégiales)

Madame la Directrice,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné avec intérêt le rapport que vous lui avez transmis le 14 décembre 2001 présentant le suivi effectué par le Centre matapédien d'études collégiales en regard des recommandations formulées dans le rapport d'évaluation de la composante de formation générale des programmes d'études.

La Commission avait formulé deux recommandations. La première concernait l'enseignement de l'anglais langue seconde, en particulier les méthodes pédagogiques et l'évaluation des apprentissages. La deuxième portait sur la gestion pédagogique, notamment les mécanismes de concertation et de communication entre le Centre et les cégeps parrains, et la définition des orientations pédagogiques.

La Commission constate que plusieurs mesures ont été mises en place par le Centre – certaines ayant immédiatement suivi le rapport préliminaire – dans le but d'améliorer les méthodes pédagogiques et l'évaluation des apprentissages en anglais langue seconde. Parmi ces mesures, notons le classement des étudiants en fonction des résultats obtenus en 4^e et 5^e secondaires; le respect plus étroit des devis ministériels, en particulier par l'intégration de la littérature anglaise dans les cours ainsi que par un meilleur équilibre entre les productions orales, écrites et les exercices grammaticaux; l'implantation d'internet dans les laboratoires de langue; la distribution aux élèves de grilles d'évaluation précisant les critères pour chaque travail. Des mesures ont également été prises dans le but de fournir un meilleur encadrement et soutien aux enseignants.

Soulignons l'établissement d'une collaboration avec les enseignants des cégeps parrains et de l'IMQ et l'engagement d'un conseiller pédagogique. La Commission estime que ces mesures répondent adéquatement à la première recommandation.

Quant à la deuxième recommandation, la Commission considère qu'une collaboration plus étroite entre les directions des études, tout comme la précision du rôle du comité des études à cet égard, et l'instauration d'un plan de travail annuel commun au Centre et aux cégeps parrains devraient en effet assurer une meilleure concertation et une meilleure communication entre le Centre et les cégeps parrains. Ces mesures devraient aussi concrétiser une « direction d'ensemble » assurant un encadrement plus efficace des enseignants et répondant mieux à leurs besoins pédagogiques. En outre, l'élaboration d'une politique d'établissement d'évaluation des apprentissages propre au Centre de même que la précision des orientations éducatives constituent des mesures qui, ajoutées aux précédentes, permettront le développement d'une vision pédagogique plus cohérente et mieux intégrée. En conséquence, la Commission juge adéquat le suivi apporté à cette recommandation.

La Commission note par ailleurs que d'autres améliorations ont été apportées pour donner suite aux suggestions et aux commentaires de son rapport. Elle souligne en particulier l'élaboration et l'adoption de méthodes de cueillette et d'analyse de données en vue de mieux conduire les évaluations institutionnelles à venir, la précision des critères d'évaluation aux plans de cours d'éducation physique, l'augmentation des heures de présence du technicien au laboratoire d'informatique, le perfectionnement de ce technicien, et l'acquisition de nouveaux appareils et logiciels.

En conclusion, la Commission reconnaît que le Centre matapédien d'études collégiales a su profiter de l'évaluation de la composante de formation générale de ses programmes d'études pour en améliorer la qualité.

Vous remerciant de votre collaboration, je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer

c.c. MM. André Valade, Directeur, Centre matapédien d'études collégiales
Perry Fournier, Directeur des études, Cégep de Matane